

où il a herborisé (surtout dans le Lot et la Haute-Vienne), il a rencontré le *C. monogyna* beaucoup plus fréquemment que le *C. oxyacanthoides* ; il ajoute, sans vouloir toutefois exprimer une opinion définitive, que ces deux plantes lui ont semblé n'être que des variétés d'une seule espèce (*C. oxyacantha* L.). Quelques-uns au moins des caractères à l'aide desquels on les sépare sont loin d'être fixes ; ainsi, on attribue généralement au premier des pédicelles pubescents, au second des pédicelles glabres, et M. Malinvaud se rappelle les avoir vus souvent parfaitement glabres sur le *C. monogyna* dans la Haute-Vienne. L'existence de ce dernier comme plante commune en Limousin prouve qu'il peut aussi bien prospérer sur un sol siliceux que sur le calcaire.

SÉANCE DU 28 MARS 1890.

PRÉSIDENCE DE M. BONNIER.

M. Gaston Bonnier, qu'une longue maladie tenait depuis trois mois éloigné des séances de la Société, prend place au fauteuil. Il remercie ses confrères du témoignage d'estime et de confiance qu'ils lui ont donné en l'appelant aux fonctions de Président, et les assure de son entier dévouement aux intérêts de la Société, ainsi qu'à l'œuvre scientifique qu'elle a mission d'accomplir.

M. Camus, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 mars, qui est adopté.

M. le Président, par suite des présentations faites dans la dernière séance, prononce l'admission de :

MM. AUBERT (Ephrem), professeur au lycée Charlemagne, rue Claude-Bernard, 62, Paris, présenté par MM. Bonnier et Dufour.

LESOURD (Max.), propriétaire, rue Néricault-Destouches, à Tours, présenté par M. Barnsby et Malinvaud.

M. le Secrétaire général donne lecture de lettres de MM. Barratte, Castanier et Ernest Durand, qui remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

M. le Président donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, qui annonce que l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes aura lieu cette année le mardi 27 mai, à une heure précise, à la Sorbonne. La Société est invitée à se faire représenter à ce Congrès par un ou plusieurs délégués dont la désignation devra être faite avant le 30 avril.

M. le Président annonce à l'assemblée que le Conseil, sur le rapport de la Commission chargée d'examiner les avis reçus des départements au sujet de la prochaine session extraordinaire, a décidé de soumettre à l'approbation de la Société la proposition suivante :

La Société tiendra en 1890, dans le département de la Charente-Inférieure, une Session extraordinaire consacrée surtout à l'exploration d'une partie des côtes de l'Ouest, des îles de Ré et d'Oléron, et qui s'ouvrira à La Rochelle, le samedi 14 juin.

M. le Secrétaire général donne, sur ce projet de session, les indications suivantes :

La région que nous vous proposons de visiter cette année, conformément à un vœu déjà manifesté à Narbonne (1) en 1888 et renouvelé depuis par un grand nombre de nos collègues, présente, au point de vue botanique, un double intérêt. Indépendamment des formes particulières à la zone littorale et des espèces rares dites *occidentales*, parce qu'elles ne s'écartent guère en Europe des rivages de l'Atlantique, on y trouve une série nombreuse de plantes méridionales, dont la migration, pour quelques-unes jusqu'en Normandie, est favorisée par la douceur des hivers. D'après les indications que nous avons recueillies, on récolte en juin : à Angoulins, *Ranunculus Baudotii* et *Drouetii*, *Matthiola sinuata*, *Hutchinsia procumbens*, *Alsine mediterranea*, *Ononis reclinata*, *Medicago tribuloides*, *Trigonella gladiata* et *monspeliaca*, *Melilotus sulcata* et *parviflora*, *Trifolium Michelianum*, *Bellis pappulosa*, *Tragopogon mirabilis*, *Scorzonera hirsuta*, *Crepis Suffreniana*, *Cynanchum acutum*, *Lithospermum apulum*, *Euphorbia serrata*, *Althenia filiformis*,

(1) Voyez le Bulletin, t. XXXV (1888), session de Narbonne, pp. LXXI-LXXII.

Iris spuria, *Carex extensa*, *Chara alopecuroides*, etc.; — à Saint-Christophe, *Nigella gallica*, *Viola pumila* et *Foucaudi*, *Ononis striata* et *Columnæ*, *Trifolium lappaceum*, *Vicia hirta*, *Orobis albus*, *Peucedanum Cervaria*, *Galium boreale*, *Senecio ruthenensis*, *Onosma echiodes*, *Stachys heraclea*, etc.; — à l'île d'Oléron, *Ranunculus trilobus*, *Fumaria speciosa*, *Brassica oleronensis*, *Cistus salvifolius*, *Silene Thorei*, *Trigonella monspeliaca*, *Astragalus bayonensis*, *Scorpiurus subvillosa*, *Convolvulus lineatus*, *Lithospermum prostratum*, *Linaria thymifolia*, *Bartsia bicolor*, *Statice ovalifolia*, *Daphne Gnidium*, *Cytinus Hypocistis*, *Sparganium neglectum*, *Cyperus badius*, *Heleocharis uniglumis*, *Carex punctata*, *Crypsis aculeata*, *Milium scabrum*, *Nitella tenuissima*, etc.; — à Bords, *Ranunculus ophioglossifolius*, *Spiræa obovata*, *Evax carpetana*, *Inula Helenium*, *Erythræa maritima*, *Orobanche Teucrii*, *Juncus striatus*, etc.; — à Châtel-Aillon, *Raphanus maritimus*, *Polygala aquitanica*, *Dianthus gallicus*, *Linum corymbulosum*, *Trifolium suffocatum*, *Lythrum bibracteatum*, *Phillyrea angustifolia*, *Chlora imperfoliata* et *serotina*, *Erythræa tenuifolia* et *spicata*, *Omphalodes littoralis*, *Statice lychnidifolia*, *Rumex palustris*, *Epipactis viridiflora*, *Juncus anceps*, *Polypogon littoralis*, etc.; — à l'île de Ré, *Ranunculus muricatus*, *Sisymbrium Columnæ*, *Polygala monspeliaca*, *Silene brachypetala* et *portensis*, *Lavatera cretica*, *Trifolium stellatum*, *Echium plantagineum*, *Asterolinum stellatum*, *Pancratium maritimum*, *Asplenium marinum*, etc.; — à Fouras, *Papaver micranthum*, *Astragalus hamosus*, *Crepis bulbosa*, *Linaria commutata*, *Epipactis ensifolia*, *Carex ligerina*, *Festuca Michellii*, *Isoetes Hystrix*, etc. — La Pointe des Minimes, Surgères, Breuil-Magnée, les rochers de Martron, le Port-des-Barques, Montendre, etc., offrirait d'autres contingents de raretés; mais les citations précédentes, que nous avons dû abréger, donneront un premier aperçu de l'intérêt des herborisations qui figureront au programme définitif.

Le concours dévoué de nos collègues de la Charente-Inférieure, notamment de M. Foucaud, l'un des savants auteurs de la *Flore de l'Ouest*, garantira aux excursionnistes, si notre proposition est adoptée, une bonne direction des recherches et en général tous les avantages qui sont le fruit d'une organisation prévoyante.

Le projet que ces explications concernent est ensuite mis aux voix et adopté.

M. Ramond, trésorier, donne lecture du Rapport suivant :

NOTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ A LA FIN DE L'EXERCICE
1889 ET PROPOSITIONS POUR LE BUDGET DE 1891.

	fr.	c.
La Société avait en caisse à la fin de l'exercice 1888.....	36,416	33
Elle a reçu pendant l'exercice 1889.....	18,163	05
C'est un total de.....	54,579	38
Les dépenses ont été de.....	13,830	64
L'excédent des recettes est ainsi de.....	40,748	74
<i>Il y a eu, en outre, à porter à l'actif, pour conversions de valeurs et fonds en dépôt.....</i>		
<i>Et au passif, pour le même objet, une somme égale, ci.....</i>	<i>24,355</i>	<i>75</i>
	<i>24,355</i>	<i>75</i>
	<i>(Balance.)</i>	

L'excédent des recettes est représenté par les valeurs ci-après :

Rente de 1280 fr., 3 pour 100 sur l'État (8 titres nominatifs, n ^{os} 269,340, 275,681, 279,131, 0,332,172, 0,370,223 et 0,378,724 de la 6 ^e série; et 233,064 et 0,287,862 de la 8 ^e série; et 3 titres au porteur, n ^{os} 0,373,811, 0,582,597 et 0,559,131): Capital, d'après le cours de la Bourse aux dates de l'achat ou de la donation.....	31,394	16
Dépôt au Comptoir national d'escompte.....	7,641	55
Numéraire.....	1,713	03
Total (comme ci-dessus).....	40,748	74

Les recettes et les dépenses se décomposent comme suit :

RECETTES.

Solde en caisse à la fin de 1888.....	36,416	33
306 cotisations annuelles (3 pour 1887, 9 pour 1888, 283 pour 1889, 10 pour 1890, 1 pour 1891), à 30 fr.	9,180	»
1 cotisation à titre perpétuel (30 fr. rente 3 p. 100).	855	»
5 diplômes, à 5 francs.....	25	»
Vente du Bulletin.....	1,851	50
Remboursement pour excédent de pages.....	80	»
Subvention du Ministère de l'Agricult. et du Commerce.	1,000	»
Subvention du Ministère de l'Instruction publique....	1,000	»
Rente sur l'État (arrérages).....	1,280	»
Intérêt d'un bon du Trésor.....	40	»
Intérêt de notre dépôt au Comptoir d'escompte.....	41	55
Recettes extraordinaires.....	2,810	»
Total.....	54,579	38

DÉPENSES.

Impression du Bulletin (1,950 francs pour 1888 et 3,752 fr. 40 pour 1889).....	5,702 40	8,041 30	13,830 64
Revue bibliogr. et Table (820 fr. pour 1889).....	820 »		
Brochage du Bulletin (208 fr. 48 pour 1888 et 421 fr. 82 pour 1889).....	630 30		
Port du Bulletin (131 fr. 05 pour 1888, 400 fr. 05 pour 1889).....	531 10		
Impressions diverses.....	357 50	4,439 34	
Loyer.....	1,250 »		
Chauffage et éclairage.....	200 »		
Ports de lettres, timbres, impositions, assurances et frais divers.....	1,061 39		
Bibliothèque, mobilier, etc.....	445 20	1,350 »	
Dépenses extraordinaires.....	1,482 75		
Honoraires du conservateur de l'herbier.....	500 »		
Honoraires du trésorier adjoint.....	500 »		
Gages du garçon de bureau.....	350 »		
Excédent des recettes (<i>comme ci-dessus</i>).....			40,748 74

Quant aux mouvements de valeurs et aux opérations d'ordre, elles ont donné les résultats ci-après :

Rente sur l'État.	{	Encaisse à la fin de 1888.....	30,539 16
		Titre de 30 fr. de rente 3 pour 100 remis par M. Michel, membre perpétuel.....	855 »
		Encaisse à la fin de 1889.....	31,394 16
Bon du Trésor.	{	Versement.....	4,000 »
		Recouvrement.....	4,000 »
			(Balance.)
Comptoir national d'escompte.	{	Encaisse à la fin de 1888.....	5,555 75
		Versements.....	9,100 »
		Intérêt de notre dépôt.....	41 55
			14,697 30
		Remboursement.....	7,055 75
Fonds reçus en dépôt.	{	Encaisse à la fin de 1889.....	7,641 55
		Encaisse à la fin de 1888.....	»
		Reçu en dépôt.....	200 »
		Remboursé.....	200 »
			(Balance.)

Les recettes extraordinaires et les dépenses extraordinaires qui figu-

rent dans le compte de l'année se rapportent toutes au Congrès convoqué par la Société au mois d'août dernier. Les frais auxquels il a donné lieu ont été bien plus que couverts grâce aux fortes souscriptions de plusieurs de nos confrères. Au total et en tenant compte d'une somme de 70 fr., qui se trouve comprise dans les écritures de 1890, les souscriptions que la Société a reçues, et dont le chiffre a varié de 540 fr. à 20 fr., sont montées à..... 2,880 »

Les dépenses n'ayant été que de..... 1,482 75

Il reste disponible une somme de..... 1,397 25

Elle concourra au paiement des frais d'impression des séances du Congrès.

SITUATION EN FIN D'EXERCICE.

Nos fonds et valeurs en caisse à la fin de 1888 atteignaient 36,413 fr. 33 cent., mais il restait à solder diverses dépenses afférentes à cet exercice et qui paraissaient devoir s'élever à 2,708 francs. Notre avoir effectif à cette époque ressortait ainsi à 33,708 fr. 33 cent.

A la fin de 1889 nos fonds et valeurs en caisse se trouvaient portés à 40,748 fr. 74 cent. ; mais les frais d'impression des séances du Congrès mettent à notre charge, pour l'apurement des dépenses restant à solder sur les exercices antérieurs, une somme bien supérieure à celle qui était due pour un objet analogue à la fin de 1888.

Voici le détail de ce complément de dépenses à prévoir pour l'apurement de l'exercice 1889 :

Frais d'impression.	{	Table de 1888; n ^{os} 6 et 7 du Bulletin et cahier C-D de 1889; et 1 ^{re} partie du Congrès (Dû suivant facture)	2,903	»
		2 ^e partie du Congrès (Évaluation).....	800	»
		Table de 1889 (Évaluation).....	360	»
Planches	{	1 ^{re} partie du Congrès (Dû suivant facture).....	740	»
		2 ^e partie du Congrès (Évaluation)	600	»
Brochage, port et frais divers. — Évaluation.....			600	»
Total.....			6,003	»

Ainsi les valeurs en caisse à la fin de 1889 étant, comme je l'ai dit plus haut, de..... 40,748 74

Et les dépenses à prévoir pour l'apurement de l'exercice de..... 6,003 »

L'avoir effectif de la Société à cette date (déduction faite des dépenses à prévoir) ressortira à..... 34,745 74

C'est 1,037 fr. 41 cent. de plus qu'à l'époque correspondante de 1888.

Les finances de la Société auront donc présenté pour 1889, comme dans les années antérieures, un progrès lent, mais continu.

BUDGET DE 1891.

Il me reste à soumettre à l'approbation de la Société le projet de budget pour 1891. Il ne diffère pas sensiblement de celui qu'elle a voté en 1889 pour l'année actuelle.

Voici les prévisions pour les recettes :

305 cotisations annuelles à 30 francs.....	9,150 »
1 cotisation à vie, à 400 francs.....	400 »
10 diplômes, à 5 francs.....	50 »
Vente du Bulletin et abonnements.....	1,700 »
Remboursements pour excédent de pages et frais de gravures....	100 »
Subvention du Ministère de l'Agriculture.....	1,000 »
Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	1,000 »
Rente sur l'État.....	1,310 »
Intérêts du dépôt au Comptoir national d'escompte.....	50 »
Total.....	14,760 »

Les dépenses pourraient être évaluées comme suit :

Bulletin et autres impressions.	Impression du Bulletin.....	6,500 »	9,310 »
	<i>Séances</i>	22 feuilles.	
	<i>Revue</i>	15 —	
	<i>Session et Table</i>	8 —	
		45 feuilles.	
	Revue bibliographique et Table (<i>rédaction</i>)..	1,180 »	
	Frais de gravures.....	200 »	
	Brochage du Bulletin.....	650 »	
	Port du Bulletin.....	530 »	
	Circulaires et impressions diverses.....	250 »	
Loyer et frais du matériel.	Loyer.....	1,250 »	3,250 »
	Chauffage et éclairage.....	200 »	
	Frais divers (assurances, impositions, timbres, ports de lettres et tous autres menus frais).....	1,100 »	
	Bibliothèque, herbier et mobilier.....	500 »	
	Dépenses extraordinaires.....	200 »	
Personnel.	Honor. du conservateur de l'herbier..	500 »	1,350 »
	Honoraires du trésorier-adjoint.....	500 »	
	Gages du garçon de bureau.....	350 »	
Total pour les dépenses.....		13,910 »	

En résumé :

La recette serait de.....	14,760 »
Et la dépense de.....	13,910 »

L'exercice se solderait par un accroissement de notre capital
de.....

850

J'ai l'honneur de proposer à la Société :

D'ordonner le renvoi du compte de 1889 à la Commission de comptabilité,

Et d'approuver le projet de budget ci-dessus pour 1891.

L'assemblée, consultée sur les conclusions de ce Rapport, les approuve par un vote unanime, et elle s'associe par de vifs applaudissements aux félicitations et aux remerciements que M. le Président, au nom de la Société, adresse à M. Ramond.

M. H. de Vilmorin fait à la Société la communication suivante :

SUR LA CONSERVATION DU *MELHANIA MELANOXYLON* Ait.,
par **M. H. DE VILMORIN.**

Parmi les végétaux qui, à notre époque, ont disparu de la surface de la terre pour passer au rang des espèces éteintes, on compte généralement le Bois-noir de l'île Sainte-Hélène, *Melhania Melanoxylon* Ait., dont le dernier individu vivant a été vu à Sainte-Hélène il y a environ quarante ans par le botaniste Meeliss, et dont on ne trouve plus aujourd'hui qu'accidentellement les troncs enterrés dans les parties du pourtour de l'île où il existe encore de la terre végétale sur une certaine profondeur.

Or, si la plante n'existe plus dans sa patrie, elle n'a pas pour cela cessé d'être représentée sur la surface de la terre par des individus vivants. Les jardins de Kew l'ont reçue il y a quelque temps du jardin botanique de Hanovre, sous le nom de *Dombeya*. J'ai vu de mes yeux avant-hier, 26 mars, dans une des serres de Kew, un individu fort bien portant et fleuri de cette curieuse et rarissime espèce, de la famille des Sterculiacées, individu qui ressemble d'une façon frappante à l'exemplaire qui a été figuré dans le *Botanist's Repository*, vol. V, pl. CCCLXXXIX, sous le nom de *Dombeya Erytroxylon* Willd. Le port, les feuilles, les fleurs sont exactement les mêmes et dans les mêmes proportions.

Voilà donc une espèce végétale que l'on avait tout lieu de croire éteinte et qui, grâce aux jardins botaniques, se trouve sauvée de la destruction.

M. Russel fait à la Société la communication suivante :